



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### secours

Question écrite n° 41211

#### Texte de la question

M. Avi Assouly interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir des bases et équipages des hélicoptères de la sécurité civile. La préparation d'un rapport par le Conseil national de l'urgence hospitalière sur le transport sanitaire hélicoptéré doit permettre d'obtenir une étude de ce secteur pour en améliorer l'efficacité. Les professionnels de la sécurité civile s'inquiètent d'une remise en cause de leur participation au dispositif de transport sanitaire hélicoptéré au profit d'une médicalisation des appareils et équipages accrue, avec un recours privilégié aux hélicoptères médicalisés gérés par les établissements hospitaliers, les SAMU ou les sociétés privées spécialisées. Il souhaite donc savoir quel avenir pour les bases de la sécurité civile est envisagé et quelle sera leur place au sein des dispositifs de secours à la population.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Avi Assouly](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41211

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 octobre 2013](#), page 11151

**Question retirée le :** 6 mai 2014 (Fin de mandat)